



**CONNECT PROTECT SECURE**

## **PROJET I-FORCE**

Coopération régionale entre les services chargés de l'application de la loi des pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est

### **CONTEXTE**

Depuis 2022, la communauté des services chargés de l'application de la loi surveille les répercussions possibles du conflit en Ukraine sur le terrorisme et la grande criminalité organisée, tant dans les pays de la région qu'au niveau mondial.

INTERPOL a déployé des équipes d'appui opérationnel en République de Moldova par l'intermédiaire d'un projet pilote, « Assistance opérationnelle au Moldova », du 1er octobre 2022 au 29 février 2024. En étroite collaboration avec les services chargés de l'application de la loi moldaves et ukrainiens, ce projet a jeté les bases d'un nouvel engagement opérationnel et de nouveaux partenariats avec les autorités de police nationales et les acteurs internationaux.

Dans ce contexte, le projet I-FORCE vise à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques par les pays limitrophes (Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie)



## PROJET I-FORCE

et à faire en sorte que les services chargés de l'application de la loi concernés de la région échangent des informations et fournissent un soutien opérationnel, afin de contrôler les frontières et de maintenir la paix et la sécurité.

Ce projet vise les types de criminalité suivants :

- les groupes criminels organisés et les réseaux criminels ;
- la traite d'êtres humains, le trafic de migrants et l'exploitation sexuelle des enfants ;
- le trafic de stupéfiants, d'armes à feu et de véhicules ;
- le terrorisme ;
- la criminalité financière et les crimes faisant l'objet d'enquêtes financières ;
- la cybercriminalité.

### Champ d'application du projet

Ce projet apportera un soutien aux services chargés de l'application de la loi dans la lutte contre la grande criminalité organisée et les nouvelles menaces transnationales découlant du conflit armé en Ukraine tout en renforçant la coopération policière et la collaboration opérationnelle dans la région de l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

Les bénéficiaires recevront des conseils sur l'utilisation des bases de données et des outils d'INTERPOL, ce qui renforcera leur infrastructure, leurs capacités, la collaboration opérationnelle des services de police et la coordination entre les pays.

Ce projet contribuera à consolider les compétences nécessaires pour mener des opérations conjointes, enquêter sur des affaires, identifier les victimes, arrêter les malfaiteurs et démanteler les réseaux de la grande criminalité organisée.

**Calendrier** : 1er mars 2024 - 31 décembre 2025 (phase 1)

**Pays bénéficiaires** : Ukraine, République de Moldova et pays limitrophes de la région

**Donateur** : Allemagne (ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne)

**Budget** : 4,4 millions d'EUR (phase 1)



Federal Republic of Germany  
Foreign Office

Il permettra également, en partenariat avec les services chargés de l'application de la loi et les organisations humanitaires de la région, de veiller à ce que les victimes reçoivent un soutien au cours des processus d'enquête et à l'arrestation des criminels qui seront traduits en justice.

### Objectifs du projet

Le projet repose sur les quatre objectifs suivants :

1. Renforcer l'infrastructure organisationnelle et les capacités opérationnelles des Bureaux centraux nationaux d'INTERPOL (B.C.N.) en Ukraine et en République du Moldova, notamment en leur fournissant du matériel et une expertise technique dans les domaines juridique et opérationnel, et en les aidant à échanger des informations et des fichiers d'analyse criminelle.
2. Renforcer les capacités opérationnelles des unités nationales spécialisées en leur dispensant une formation en matière de lutte contre la grande criminalité et la criminalité organisée, la criminalité contre l'enfance, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants, le trafic d'armes à feu, la criminalité financière, la cybercriminalité et le terrorisme.
3. Faire en sorte que les services nationaux chargés de l'application de la loi disposent de l'équipement et de la capacité de réaction nécessaires pour enquêter sur les menaces posées par les groupes criminels organisés et les combattre. Dans cette optique, une équipe spéciale conjointe sera constituée pour mener des enquêtes transnationales, des équipes de soutien opérationnel seront envoyées sur place et des réunions régionales d'analyse de cas seront organisées pour échanger des renseignements.
4. Établir une solide relation de confiance et de reconnaissance entre tous les partenaires, y compris la mise en place d'un comité de pilotage du projet.

**Contacte info**: OEC-CNET-IFORCE@INTERPOL.INT



INTERPOL

General Secretariat  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon, France  
Tel: +33 4 72 44 70 00  
[www.interpol.int](http://www.interpol.int)